Campagne 2016 d'information et de distribution de comprimés d'iode aux populations riveraines des centrales nucléaires EDF

ASN

02/05/2017 15:28 Note d'information

CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE DISTRIBUTION PRÉVENTIVE DE COMPRIMÉS D'IODE AUTOUR DES CENTRALES NUCLÉAIRES FRANCAISES









## Une progression notable de la mobilisation citoyenne

Lancée en février 2016, cette campagne était destinée à renouveler les comprimés d'iode distribués en 2009 et à développer la culture de radioprotection des riverains habitant autour des 19 centrales nucléaires françaises exploitées par EDF.

# Des résultats de retrait en pharmacie en progression

Par rapport à la précédente campagne de 2009, le nombre total de retraits d'iode en pharmacie a crû de 12 % pour les particuliers (190 507 contre 174 954). Le taux de retrait de cette catégorie s'établit à 51 %. Afin d'assurer une couverture complète, les particuliers n'ayant pas retiré leur boîte de comprimés l'ont reçue, en janvier 2017, par voie postale à leur domicile.

Pour les entreprises et établissements recevant du public (ERP), le nombre total de retraits d'iode en pharmacie est passé de 6 248 à 19 372, le nombre de boîtes d'iode retirées est passé de 85 529 à 159 644. Leur taux de retrait s'établit à 38 %. Des actions de relance sont en cours auprès des maires afin qu'ils



Agrandir le visuel

rappellent leurs responsabilités aux ERP de leur commune.

Le taux de retrait des établissements scolaires s'établit quant à lui à 96 %.

## Taux de retrait des comprimés d'iode par zone PPI

(rayon de 10 km autour des 19 centrales nucléaires françaises) au 31 mars 2017

	Particuliers	Entreprises et établissement recevant du public	Établissements scolaires
Belleville	52,7 %	43,9 %	92,3 %
Blayais	49,0 %	42,5 %	95,0 %
Bugey	46,8 %	32,5 %	96,2 %
Cattenom	52,9 %	37,4 %	96,2 %
Chinon	55,7 %	42,1 %	100,0 %
Chooz	52,5 %	39,9 %	100,0 %
Civaux	67,4 %	37,1 %	96,2 %
Cruas	49,2 %	34,2 %	100,0 %
Dampierre	50,2 %	38,4 %	100,0 %
Fessenheim	71,2 %	41,3 %	100,0 %
Flamanville	52,9 %	41,0 %	87,5 %
Golfech	51,0 %	44,5 %	100,0 %
Gravelines	49,9 %	44,9 %	91,8 %

Nogent	57,3 %	50,8 %	100,0 %
Paluel	53,8 %	46,8 %	100,0 %
Penly	45,9 %	29,1 %	100,0 %
Saint-Alban	49,3 %	33,8 %	97,5 %
Saint-Laurent	52,7 %	37,9 %	91,7 %
Tricastin	45,9, %	34,4 %	100,0 %

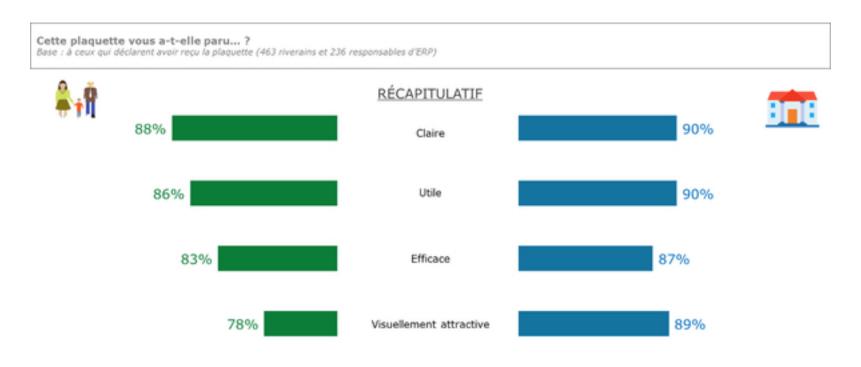
### Une campagne de communication vue et comprise par le public

Au-delà de l'objectif de retrait volontaire d'un médicament en pharmacie, la campagne entendait également développer une culture de la "radioprotection" afin que les citoyens soient conscients du risque nucléaire et connaissent les moyens de s'en prémunir.

Selon les résultats d'une enquête de l'Institut BVA de mars-avril 2017 <sup>[1]</sup>, la mémorisation de la campagne par le public a atteint un niveau record et atteste que le plan de communication a rempli son objectif.

	Campagne 2009	Campagne 2016
Connaissance, mémorisation de la campagne	88 %	93 %

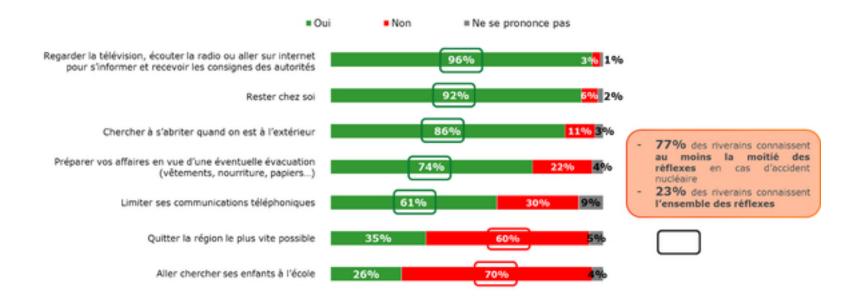
La plaquette d'information "Six réflexes pour bien réagir" utilisée pour la campagne a été appréciée par le public.



Résultat du sondage concernant l'impact de la plaquette

### Agrandir le visuel

La connaissance des actions de protection à mettre en œuvre en cas d'alerte nucléaire est répandue parmi les citoyens, ce qui traduit l'existence d'une culture de la radioprotection.



Connaissance des actions de protection à mettre en œuvre en cas d'alerte nucléaire

## Agrandir le visuel

### L'organisation de la campagne 2016

C'est une opération d'envergure qui a concerné les personnes résidant dans un rayon de 10 kilomètres autour des 19 centrales nucléaires françaises, soit 375 000 foyers, 62 000 entreprises et établissements recevant du public, 837 établissements scolaires répartis sur 500 communes. Elle a mobilisé 275 pharmacies partenaires.

Afin d'organiser cette campagne, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a animé un comité de pilotage pluraliste composé de représentants des ministères de l'Éducation nationale, de l'Intérieur et de la Santé, de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), de l'Agence régionale de santé Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, des Ordres nationaux des pharmaciens, des médecins et des infirmiers, de l'Association nationale des commissions locales d'information (Anccli), de

l'Association des représentants des communes d'implantation de centrales et établissements nucléaires (Arcicen) et d'EDF.

Un réseau d'acteurs a relayé la campagne sur le terrain : préfectures, maires, divisions régionales de l'ASN, centrales nucléaires EDF, commissions locales d'information, professionnels de santé (pharmaciens, médecins et infirmiers).

# Le plan d'action

La campagne de distribution d'iode a été l'occasion de rappeler aux particuliers, entreprises et établissements recevant du public (ERP), les six réflexes pour bien réagir en cas d'alerte nucléaire : se mettre rapidement à l'abri dans un bâtiment, fermer portes et fenêtres, et couper la ventilation ; se tenir informé(e) ; ne pas aller chercher ses enfants à l'école ; limiter ses communications téléphoniques pour ne pas saturer les réseaux de communication ; l'iode doit être pris uniquement et immédiatement à la demande du préfet ; se préparer à une éventuelle évacuation.

## • Décembre 2015 :

 20 réunions de pré-information des maires et des professionnels de santé, distribution de kits de communication (affiches, brochures, bannières internet, articles type pour les supports de communication municipaux, etc.).

#### • Janvier 2016 :

- Courrier des pouvoirs publics invitant les citoyens, ERP et écoles à retirer leurs comprimés d'iode dans une pharmacie participant à l'opération.
- 23 réunions publiques (1 300 participants)
- o Mise en ligne du site internet dédié : www.distribution-iode.com
- Ouverture du N° Vert (o 800 96 00 20)
- o Relations presse nationales et régionales

## • Juin 2016 :

 Courrier de mobilisation adressé aux 500 maires concernés (incitation à relancer des actions auprès de leurs administrés et des ERP).

- Relations presse nationales et régionales.
- Relance téléphonique par message vocal adressé à 250 000 personnes.

## • Septembre - octobre 2016:

- Professionnels de santé : envoi aux 275 pharmaciens d'affiches incitant au retrait d'iode et d'une lettre les encourageant à demander à leurs patients s'ils ont retiré leurs comprimés.
  Relance des médecins et infirmiers via leur Ordre national.
- Relations presse (8 septembre): envoi d'un communiqué sur l'intérêt de l'iode stable pour protéger la thyroïde, en particulier chez les jeunes.

## • Janvier 2017:

 Envoi postal des comprimés d'iode aux particuliers ne les ayant pas retirés afin d'assurer une <u>couverture</u> complète des populations.

## • Mars/avril 2017:

o Relance des 106 écoles n'ayant pas retiré leurs comprimés.

#### • Mai 2017:

• Envoi aux maires d'un courriel de relance comprenant la liste des écoles, entreprises et ERP non-retirants de leur commune.

## Continuer à sensibiliser les populations sur le long terme

Il est nécessaire de développer une "culture du risque" faisant du citoyen un acteur de sa propre protection. Pour cela, il faudra en particulier dissiper les facteurs qui obèrent la mobilisation des citoyens : le déni de l'accident ou, a contrario, un certain fatalisme face à l'accident.

#### Ces actions futures devront:

- être inscrites sur le long terme afin de ne pas être tributaires des campagnes de distribution ;
- intégrer l'ensemble des actions de protection (prise d'iode, mise à l'abri, évacuation, etc.) ;
- associer les acteurs locaux (maires, professionnels de santé) afin de démultiplier les messages ;

• tirer profit des avancées de la loi de transition énergétique pour une croissance verte (réunion annuelle des commissions locales d'information ; devoir d'informer les riverains sur les risques).

# En savoir plus

Le site www.distribution-iode.com

reste à la disposition des citoyens.

[1] Étude réalisée par BVA par téléphone du 27 février au 16 mars 2017auprès de deux échantillons, représentatifs des cibles interrogées : 1 030 personnes âgées de 18 ans et plus résidant dans des communes situées dans les zones PPI des 19 centrales nucléaires en activité (terrain d'enquête du 27 février au 11 mars) ; 571 représentants des ERP situés dans la zone PPI des 19 centrales nucléaires en activité (terrain d'enquête du 27 février au 16 mars).